



- ▶ Droit au respect de la vie privée
- ▶ Droit à l'information
- ▶ Droit à une aide éducative



Besoin d'un conseil => service social en faveur des élèves  
=> **assistante sociale scolaire** : @ et téléphone page suivante  
=> **responsable service social** (DSDEN) : 07 77 36 39 12  
=> **secrétariat santé-social** : 05 67 76 53 54

En tant que personnel de l'éducation nationale, je peux recevoir des confidences, des informations, avoir connaissance de faits laissant penser qu'un enfant est :

**SOIT**  
"en risque de danger"  
(Art. R. 226-2-2 du code de l'action sociale et des familles)

**SOIT**  
"en danger immédiat"  
(Article 434-3 du code pénal)

Je note précisément les faits, les révélations...

## INFORMATION PREOCCUPANTE

« I.P. » sans caractère d'extrême urgence

1 **JE PRENDS CONTACT**  
pour évaluation conjointe et élaboration d'une stratégie d'intervention avec :

**l'assistante sociale scolaire**

ou, en cas d'absence avec le responsable service social, Florence BIÉCHY  
☎ 07 77 36 39 12

2 **J'INFORME LES RESPONSABLES LÉGAUX**  
(sauf exception - cf. fiche de recueil d'informations)

3 **JE TRANSMETS PAR COURRIEL la fiche de recueil d'information Préoccupantes**

⇒ à l'**assistante sociale scolaire**  
+  
⇒ au **responsable du service social DSDEN** en charge de transmettre l'IP à la C.R.I.P.  
(Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes du Conseil départemental de l'Aveyron)

✉ [ia12-service-social.elevés@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-service-social.elevés@ac-toulouse.fr)

Traitement par la C.R.I.P.

**ET**  
**J'INFORME MA HIÉRARCHIE... QUI INFORME l'I.A.-D.A.S.E.N.**  
de la transmission d'une I.P. ou d'un signalement  
[ia12-cabinet@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-cabinet@ac-toulouse.fr)



afin de respecter la vie privée des familles (cf. discrétion professionnelle) :

- seule la **1<sup>ère</sup> page** de la fiche de recueil d'informations est transmise à ma hiérarchie

- cette **fiche doit être sécurisée avant envoi par courrier électronique** (voir détails sur la fiche elle-même)

- je **détruis cette fiche après envoi**

## URGENCE

« Signalement » d'enfant en cas de suspicion de violences (physique, psychique, à caractère sexuel sur sa personne ou

1 **J'ALERTE IMMÉDIATE : l'assistante sociale scolaire**

ou le responsable de service social, Florence BIÉCHY  
☎ 07 77 36 39 12

Si nécessaire :  
L'infirmière conseillère technique (DSDEN)  
☎ 05 67 76 53 54

2 **J'INTERVENTION SANS DÉLAI**  
a) auprès de l'enfant (dans la demi-journée) avec l'assistante sociale scolaire et/ou de l'infirmière scolaire  
b) auprès de sa famille (sauf exception)

3 **JE TRANSMETS PAR COURRIEL la fiche de recueil d'information Préoccupante**

⇒ à l'**assistante sociale scolaire**

+  
⇒ au **responsable du service social** en charge de transmettre le signalement à la C.R.I.P.  
[ia12-service-social.elevés@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-service-social.elevés@ac-toulouse.fr)

Procureur de la République